

Liminaire au CDAS du 16 novembre 2023

Comité Social d'Administration

e-mail : fo.drfi p44@dgfi p.finances.gouv.fr

02 51 12 87 07

Monsieur le Président,

En tout premier lieu, nous vous souhaitons la bienvenue dans votre premier comité départemental de l'Action sociale.

Nous avons la chance en Loire-Atlantique d'avoir une délégation qui a su rester dynamique et innovante malgré la dégradation initialisée par la DGAFP :

- les suppressions de postes dans les délégations
- la réforme du réseau,
- la fermeture des centres de vacances,



Concernant plus particulièrement notre département la délégation a subi de fortes restrictions budgétaires ces dernières années :

- x suppression d'un emploi en 2015,
 - x affectation de 2 emplois vers la mission CHORUS,
 - x suppression d'un autre emploi en janvier 2020
-et ce contre la volonté des représentants des Finances en CDAS44.

Nous souhaitons également la bienvenue à la nouvelle déléguée. Nous tenions à remercier aussi ceux qui ont fait leur maximum pour assurer le « job », ces derniers mois, dans des conditions difficiles : comme nous avons coutume de le faire auprès des agents affectés dans les directions locales, nous ne pouvons que leur conseiller de rester vigilants afin de ne pas tomber en épuisement professionnel.

Nous souhaitons aussi la bienvenue au nouveau médecin de prévention et remercions celles qui ont fait la charnière depuis le départ de leur collègue. Car nos médecins, vu l'état des services, sont fortement sollicités et comme nombre d'agents, sont obligés de dégager des priorités ce qui, vous en conviendrez est inadmissible alors qu'il s'agit ici de la santé des Personnels.

Monsieur le nouveau Président, vous le verrez, nous avons la chance dans le 44 d'avoir une action sociale diversifiée, culturelle, sportive, informative et touchant toutes les catégories : à **FO**, nous y sommes particulièrement attachés et attentifs.

Ainsi, de nombreuses activités sont proposées aux enfants des agents des Finances 44 : ce sont les plus *apportants* budgétairement avec 36,82€/an/enfant. Ce qui représente

78 132 € cette année.

L'Arbre de Noël est « LE » moment exceptionnel chaque année : il est pour nombre d'entre eux, le seul spectacle auquel ils assistent. La qualité va de pair avec un coût conséquent représentant une part substantielle du budget (environ 70%) mais c'est un choix que nous assumons.



Bien évidemment, des activités sont également proposées aux 3 399 actifs qui apportent chacun 9,57€ par an, soit un total de 35 218 € en 2023.

Les 3710 retraités (avec 3,19€/an/retraité soit un total de 11 835 €) ne sont pas oubliés.

Ajoutons que depuis plusieurs années, tous peuvent participer à des actions intergénérationnelles.

A **FO**, nous sommes aussi attachés à ce que la participation soit proratisée en fonction du quotient familial.

Pour en finir sur le budget, FO souhaiterait savoir ce qu'il advient de la réserve 2023 qui est de 6 % du budget ?

Vous le voyez, à **FO**, nous sommes très impliqués dans l'action sociale et tenons au climat serein qui régit le dialogue social dans cette instance.

Impliqués mais pas dupes des intentions de l'administration centrale : bien qu'elle affirme « l'importance de l'action sociale ministérielle qu'elle veut riche et développée, avec un rôle croissant dans le temps, et d'autant plus accru que le besoin d'attractivité est aigu », la DGAFP prend des décisions qui détériorent l'action sociale.

La régionalisation a elle, désorganisé le réseau social, ce que **FO** a pointé du doigt dès l'origine du projet : elle n'apporte aucun plus aux agents et dégrade les conditions de travail des personnels des délégations. Pour preuve, un nombre important de délégués ont réintégré les services.

Pour **FO**, une action sociale ministérielle se doit d'avoir un réseau au plus près des agents en capacité de leur apporter des réponses rapides et parfois urgentes.

Les représentants **FO** au CDAS 44